



## Festival du livre et de la presse d'ÉCOLOGIE

### CONCOURS FELIPE 2009

Pour sa 7<sup>e</sup> édition, qui aura lieu les 21 et 22 novembre 2009 au CentQuatre (nouvel établissement artistique et culturel de la Ville de Paris, Paris19e), le Festival du Livre et de la Presse d'Écologie (Felipe) organise un concours d'affiches. Chaque édition du Festival a une thématique différente. Le thème de ce premier concours correspond au thème retenu pour cette 7<sup>e</sup> édition du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie, qui met cette année les acteurs de l'économie sociale et solidaire à l'honneur :

#### **L'économie sociale et solidaire et ses liens avec l'écologie.**

Les participant(e)s au concours ont donc pour mission de créer un visuel accrocheur qui mette en valeur la thématique de la 7<sup>e</sup> édition du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie. Le visuel primé sera le visuel officiel de la 7<sup>e</sup> édition du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie.

Pour obtenir plus de précisions sur le thème du concours, le déroulement du concours, et télécharger le bulletin d'inscription, rendez-vous sur notre site internet :

[www.festival-livre-presse-ecologie.org](http://www.festival-livre-presse-ecologie.org)

Ou contacter Déborah Mortali : contact(at)flpe.fr / 06 13 13 34 37

#### **Article 1 – Concours Felipe 2009**

L'association du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie (Felipe), située à la Maison des Associations, boîte 9, 15 passage Ramey, 75018 Paris, organise un concours national gratuit, sans obligation d'achat.

Le concours est ouvert à toute personne résidant en France. Les personnes mineures participant au concours doivent impérativement fournir une autorisation parentale.

Le concours Felipe 2009 se déroule du 15 mai 2009 au 15 juillet 2009 minuit. L'objectif du concours est d'amener les candidats participants à créer un visuel accrocheur sur le thème de l'économie sociale et solidaire qui sera retenu comme le visuel de la 7<sup>e</sup> édition du Festival du Livre et de la Presse d'écologie.

Le visuel retenu fera l'objet d'une campagne de communication : déclinaison du visuel sur les supports de communication du Festival à savoir : affiches au format A2 et A3, page de couverture du programme au format A5 fermé, bandeau sur le site Internet et la Newsletter, flyers.

#### **Article 2 – Conditions de participation**

Ce concours est gratuit et sans obligation d'aucune sorte à la charge des participants. Les candidats qui participent à ce concours ne sont pas sous contrat d'édition.

Les candidats qui participent à ce concours ne seront pas rémunérés.

Le concours est ouvert à toute personne physique résidant en France, à l'exclusion des personnes ayant un lien de parenté avec un membre du jury. Les personnes mineures participant au concours doivent impérativement fournir une autorisation parentale.

### **Article 3 – Modalités de participation**

Les candidats doivent envoyer au plus tard le 15 juillet 2009 (cachet de la poste faisant foi) leur dossier par voie postale à :

Festival du Livre et de la Presse d'Écologie  
Concours Felipe 2009  
Maison des associations, boîte 9  
15, passage Ramey  
75018 Paris

Un accusé de réception sera envoyé par courriel.

Dans l'éventualité de perte, de vol ou de dégradation de l'œuvre envoyée, l'association ne saurait être tenue pour responsable.

### **Articles 4 – Contraintes techniques**

Le candidat doit créer une œuvre originale au format A3 (297 x 420 mm), en couleur ou en noir et blanc. La technique (gouache, aquarelle, collages, infographie, etc.) et le style sont libres, sous réserve du respect de l'ordre public et des bonnes mœurs.

La mention suivante (titre de la 7<sup>e</sup> édition du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie) doit obligatoirement apparaître sur la création : « Écologie sociale / Économie solidaire » (titre provisoire, le titre définitif sera communiqué au plus tard le 31 mai 2009). Le participant est libre dans le choix de la typographie et du placement du titre.

D'autres mentions seront rajoutées ultérieurement par l'équipe organisatrice du concours, notamment le logo de l'association du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie, les différents logos des partenaires du 7<sup>e</sup> Festival du Livre et de la Presse d'Écologie, la mention « 7<sup>e</sup> Festival du Livre et de la Presse d'Écologie » suivie des dates et du lieu de l'événement.

Le candidat doit fournir une sortie imprimée de son œuvre au format A3 ainsi qu'un CD-ROM avec fichier jpeg de son œuvre en haute définition (300 dpi) et en format A3.

Pour la conception de son visuel, le candidat doit avoir à l'esprit le fait que le visuel sera utilisé sous-différents formats : son visuel au format A3 doit supporter des réductions de taille.

Les informations suivantes sont obligatoirement mentionnées au verso de la sortie imprimée et sur le CD-ROM : nom, prénom, adresse postale, e-mail suivis de la mention suivante « remis le (date du dépôt) au Festival du Livre et de la Presse d'Écologie pour le concours d'affiches Felipe 2009 ».

Plusieurs propositions (trois maximum) peuvent être faites par un même candidat pendant toute la durée du concours.

### **Article 5 – Propriété intellectuelle**

Les œuvres pourront être récupérées par leur auteur moyennant l'envoi d'une enveloppe adéquate pré-adressée et timbrée dans le dossier de candidature. Dans le cas contraire, les documents confiés ne seront pas restitués aux candidats, ne feront l'objet d'aucune sorte d'utilisation et feront l'objet d'un archivage interne.

### **Contrat de cession de droits**

Le ou la lauréat(e) du concours se verra proposer par l'association du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie un contrat de cession de droits à titre gratuit, conformément au code de la propriété intellectuelle, en vue d'une utilisation non commerciale de son œuvre.

L'association du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie, avec accord du lauréat, fera la promotion de l'œuvre primée dès publication du résultat du concours Felipe 2009 : communiqués de presse, dossiers de presse, site Internet.

#### **Article 6 – Recevabilité des candidatures**

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

- le bulletin de participation complété et signé par le participant (téléchargeable sur le site Internet [www.festival-livre-presse-ecologie.org](http://www.festival-livre-presse-ecologie.org)).
- un curriculum vitae (pour les adultes)
- une impression de l'œuvre originale au format A3
- un CD-Rom avec un fichier de l'œuvre originale en haute définition
- un argumentaire de quelques lignes expliquant la démarche graphique et le traitement du sujet
- une autorisation parentale pour les personnes mineures participant au concours
- une enveloppe pré-adressée et affranchie pour le retour de l'œuvre le cas échéant

Seuls les dossiers complets et reçus dans les délais, conformément au présent règlement, seront recevables.

Chaque participant peut présenter une ou plusieurs créations (trois maximum), chacune d'elles devant être accompagnée d'un argumentaire distinct et respecter les contraintes techniques définies à l'article 4.

#### **Article 7 – Jury et désignation du lauréat**

Le Jury est constitué :

- du bureau de l'association du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie (3 membres)
- de membres du groupe de projet communication du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie
- de professionnels des milieux de la création graphique et de partenaires médias du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie (la liste des partenaires sera précisée le 31 mai 2009)

Le jury se réunira pour délibérer au plus tard le 15 août 2009 pour désigner le ou la lauréat(e) du concours.

Le jury tiendra compte de la qualité graphique, de la créativité, du soin apporté à la présentation, du traitement du thème.

Le Jury désignera un seul lauréat du concours. La décision du jury est souveraine et sans appel.

#### **Article 8 – Prix**

Le lauréat recevra un chèque bancaire de 400 euros. Sa création deviendra le visuel officiel de la 7<sup>e</sup> édition du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie : il sera donc édité à plusieurs milliers d'exemplaires (affiches, programmes, cartes) toujours avec la mention du créateur lauréat.

#### **Article 9 – Calendrier**

Le calendrier définitif sera précisé le 31 mai 2009 au plus tard via le site Internet [www.festival-livre-presse-ecologie.org](http://www.festival-livre-presse-ecologie.org).

Concours : du 15 mai 2009 au 15 juillet 2009 (le dossier d'inscription complet doit être envoyé au plus tard le 15 juillet 2009, cachet de la poste faisant foi).

Commission de recevabilité des dossiers : 30 juillet 2009 au plus tard.

Délibération du jury : 15 août 2009 au plus tard.

**Article 10 – Annulation et modification du règlement**

Le Festival du Livre et de la Presse d'Écologie se réserve la possibilité de modifier le calendrier et le règlement du présent concours en informant aussitôt les candidats des nouvelles dispositions. Les candidats devront se soumettre aux éventuelles modifications en tant qu'annexes aux présentes.

Si le nombre de candidatures est inférieures à 4, l'association du Festival du Livre et de la Presse d'Écologie se réserve la possibilité d'annuler le concours. Les créations seront renvoyées aux participants.

**Article 11 – Acceptation du présent règlement**

Le fait d'adresser sa candidature implique l'acceptation, sous toutes ses formes et sans aucune restriction, du présent règlement.

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les dispositions.

Règlement déposé chez Me Véronique Lafont, huissier de justice.